



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 23/10/2012

Présents :

Mme Chantre PS
Mme Jacometti MS
Mme Di Cicco GS
Mme Demetz GS
Mme Bréhier CP
Mme Chapuis CE1
Mme Treuvey CE1
Mme lund MS

Mme Friedrich CE2
Mme ThomasCE2/CM2
Mme Roche CE2
M.Feron CM1
Mme Mesmin
Mme Griot

Mme Jaouen APEL

Excusés :

Mme Mugnier PS
Mme Boré
Mme Châtelain
Mme Vêrat

Ordre du jour :

- Rôle du conseil d'école
- Compte-rendu du conseil d'élèves
- Projet école
- Trombinoscope
- Site internet
- Manifestations de l'APEL
- Questions diverses

1 - Rôle du conseil d'école

Garder présent à l'esprit que, contrairement à d'autres services publics, les parents ne sont pas uniquement des usagers, mais des partenaires de l'Education des enfants. Il est nécessaire qu'il existe entre l'école et les familles une collaboration, au profit des élèves.

Retenir que :

Fermer la porte, se replier sur soi-même est toujours source, à terme, de conflits et d'incompréhension.

L'école doit prendre l'initiative de l'information des familles, expliquer en transparence ses choix y compris pédagogiques, ce qui ne signifie pas qu'elle doive les négocier

Qui fait partie du conseil d'école ?

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, des enseignants, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes dans l'école). Peuvent également y participer, les ASEM, les personnes participant aux actions d'intégration ainsi que toute personne invitée par le directeur d'école.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an, une fois chaque trimestre scolaire.

A quoi sert-il ?

7 - Manifestations de l'A.P.E.L

Chaque classe est chargée d'une vente de pains au chocolats. Les délégués s'occupent de remplir le planning .

Dimanche 16 décembre, un spectacle de Noël est proposé au prix de 5 euros. Le spectacle commencera à 15h00 et le goûter sera offert. Si beaucoup de monde, une deuxième séance sera proposée à 17h00.

Galettes le 11/01 et crêpes le 1/02

8 - Questions diverses

- Pour le travail du mercredi matin. Je ne peux pas vous répondre car en tant que directeurs nous n'avons aucune info. Comme cela change tout le temps, il faut attendre les directives. Si jamais cela se fait, il y a normalement aide aux devoirs jusqu'à 16h30. Je n'ai aucune info si ce n'est les médias.
- Pour l'anglais, les enseignants vont aussi mettre en place des moments dans la semaine pour plus pratiquer.
- Beaucoup d'incivilité au niveau du parking. Il faut faire des efforts .Eviter la double file. Ne pas se garer sur les passages piétons et les trottoirs.Idée de faire un pédibus. A voir entre parents intéressés.
- Les déplacements à la bibliothèque ou au terrain de sport peuvent se faire sans parent accompagnateur pour les primaires.
- Rappeler AG 13/11

Prochain conseil d'établissement : mardi 5 février à 20h00 à la cantine.